

Rapport spécial du Conseil d'administration sur les options de souscription d'actions

Assemblée générale annuelle du 28 avril 2023

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce, vous trouverez ci-après notre Rapport spécial sur les opérations relatives aux options de souscription d'actions de la Société réalisées en 2022, et plus particulièrement par les mandataires sociaux et les 10 salariés non-mandataires sociaux de la société mère Lectra SA, ayant bénéficié du nombre le plus élevé d'options ou ayant exercé le nombre le plus élevé d'options.

1. Options de souscription d'actions consenties, levées ou devenues caduques au cours de l'exercice 2022

Attribution d'options de souscription d'actions

L'Assemblée générale du 29 avril 2022 a autorisé l'ouverture d'un plan d'options de souscription d'actions, à concurrence d'un maximum de 1,2 million d'actions, selon les conditions décrites dans le rapport du Conseil d'administration à ladite Assemblée et dans sa treizième résolution.

Le Conseil d'administration du 8 juin 2022 a attribué, au titre du plan d'options 2022, un maximum de 184 990 options de souscription d'actions à 192 bénéficiaires, au prix d'exercice de 38,50 € par option, se décomposant ainsi :

- un nombre maximal de 84 215 options à 15 membres du Comité exécutif dont l'acquisition du droit d'exercice est liée à la présence au 31 décembre 2025 et aux performances de la période 2022-2024 pour la totalité des options attribuées ;
- 25 878 options à 12 managers les plus seniors, dont l'acquisition du droit d'exercice est liée à la présence au 31 décembre 2025 pour moitié des options attribuées, et à la présence et aux performances 2022 pour l'autre moitié des options attribuées ; et
- 74 897 options à 165 autres managers et contributeurs individuels, dont l'acquisition du droit d'exercice est uniquement liée à la présence au 31 décembre 2025.

Pour les options liées à la performance de leurs bénéficiaires, le nombre définitif d'options est ensuite calculé en fonction du pourcentage d'atteinte des objectifs fixés pour la période de référence (2022 pour les bénéficiaires managers les plus seniors et 2022-2024 pour les bénéficiaires membres du Comité exécutif). Il tient également compte des départs entre la date d'attribution et la fin de l'année 2022.

À la date du présent rapport, les calculs des performances 2022, sur la base des comptes consolidés du Groupe, ont été réalisés pour la totalité des managers les plus seniors et 3 197 options ont été annulées sur les 25 878 options qui leur avaient été initialement attribuées. Les calculs des performances des membres du Comité exécutif pour la période 2022-2024 et l'annulation des options non acquises du fait de la non-atteinte des objectifs 2022-2024 seront réalisées en 2025.

Par ailleurs, 8 418 options de souscription d'actions sont devenues caduques, en raison du départ de cinq bénéficiaires en 2022.

De ce fait, au 31 décembre 2022, le nombre total d'options de souscription d'actions initialement attribuées (184 990 options à 192 bénéficiaires) a été ramené à 173 375, et le nombre de bénéficiaires à 187.

L'intégralité de ces options est au bénéfice de salariés du Groupe.

Les options pour lesquelles les droits d'exercice ont été acquis seront exerçables, en totalité ou partiellement, à compter de l'expiration d'une période de blocage de quatre ans, applicable à l'ensemble des bénéficiaires (soit le 8 juin 2026 pour les options attribuées en 2022).

Tous les plans exigent que le bénéficiaire reste salarié de la Société, ou salarié ou mandataire social de l'une des sociétés du Groupe, entre la date d'attribution et le moment où les options sont acquises, étant précisé que le droit d'exercice des options est acquis en une seule fois au terme de la période de quatre ans commençant le 1^{er} janvier de l'année d'attribution (soit le 31 décembre 2025 pour les options attribuées en 2022). En cas de départ d'un bénéficiaire avant cette date, la totalité des options qui lui ont été attribuées deviendrait caduque.

Par exception, le droit d'exercice sera maintenu, en cas de décès ou du départ à la retraite du bénéficiaire à l'âge légal d'ouverture des droits à une pension de retraite en vigueur dans son pays. Si le décès ou le départ à la retraite intervient entre le 1^{er} janvier de l'année suivant l'attribution et le terme de la période d'acquisition du droit d'exercice de quatre ans (soit pour les Plans 2022, entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025), le droit d'exercice sera maintenu en totalité pour les options dont l'acquisition de ce droit est uniquement liée à la présence, et à concurrence du nombre définitif d'options calculé sur les performances pour les options dont l'acquisition du droit d'exercice est également liée aux performances de leurs bénéficiaires. Les options ont une durée de validité de huit années à compter de leur date d'attribution (soit le 8 juin 2030 pour les options attribuées en 2022).

Levées et annulations d'options de souscription d'actions des plans en vigueur au 31 décembre 2022

45 990 options de souscription d'actions des différents plans en vigueur au 31 décembre 2022 ont été exercées en 2022 et 31 025 options sont devenues caduques en raison du départ des bénéficiaires ou du non-exercice par leurs bénéficiaires.

Plans d'options en vigueur au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, 318 salariés sont bénéficiaires de 1 079 900 options de souscription d'actions et 6 anciens salariés en détiennent 118 930, soit au total 324 bénéficiaires (respectivement 284, 7 et 291 au 31 décembre 2021).

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été ouvert par les filiales de la Société.

En application des textes légaux ci-dessus visés, les informations des chapitres 2 à 4 ci-après concernent les dirigeants mandataires sociaux et les salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé ou ayant exercé le nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé ; les dirigeants et salariés des filiales de la Société, attributaires d'options, ne sont pas visés par ces textes.

2. Options de souscription d'actions consenties aux dirigeants mandataires sociaux ou levées par eux au cours de l'exercice 2022

Aucune option de souscription d'actions n'a été consentie à Daniel Harari, Président-Directeur général qui, disposant de plus de 10 % du capital depuis 2000, n'a pas droit à de nouveaux plans d'options dans le cadre de la législation française en vigueur, et n'est bénéficiaire d'aucune option.

3. Options de souscription d'actions consenties aux 10 salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2022

Les 10 salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé au cours de l'exercice 2022, totalisent 62 836 options.

Nom	Fonction	Nombre d'options attribuées	Prix de souscription par action (en euros)	Date d'échéance
Jérôme Viala	Executive Vice President	18 702	38,5	08-juin-30
Javier Garcia Martin	Chief Customer Officer	9 351	38,5	08-juin-30
Olivier Duval Du Chesnay	Chief Financial Officer	7 273	38,5	08-juin-30
Maximilien Abadie	Chief Strategy Officer	6 234	38,5	08-juin-30
Céline Choussy	Chief Product Officer	6 234	38,5	08-juin-30
Laurence Jacquot	Chief Customer Success Officer	4 364	38,5	08-juin-30
Thierry Caye	Chief Technology Officer	3 897	38,5	08-juin-30
Eric Lespinasse	Chief Industrial Officer	2 728	38,5	08-juin-30
Rani Rao	Chief People Officer	2 078	38,5	08-juin-30
Francis Durand	Vice President, Business Development, Consumables and Parts	1 975	38,5	08-juin-30
Total		62 836		

À titre d'information complémentaire, les 10 salariés de l'ensemble du Groupe attributaires du nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2022 totalisent 73 979 options.

4. Options de souscription d'actions exercées par les 10 salariés de la société mère, Lectra SA, non mandataires sociaux, ayant exercé le nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2022

Sur les 45 990 options de souscription d'actions exercées au cours de l'exercice 2022, 18 677 l'ont été (à des prix d'exercice variant entre 8,5 € et 22,25 €) par les salariés suivants de la société mère, Lectra SA, non mandataires sociaux, ayant exercé le nombre d'options le plus élevé.

Nom	Fonction	Nombre d'options exercées	Prix moyen d'exercice (en euros)
Céline Choussy	Chief Product Officer	5400	12,25
Javier Garcia Martin	Chief Customer Officer	2668	13,75
Stéphanie Benoist-Gironière	Financial controlling Director	2476	8,5
Julien Deutsch	Product Owner	1784	8,5
Annie Chatain	Presales Consultant	1412	8,5
Christophe Maheo	R&D Success Services Director	1108	14,125
Mathieu Muffat-Joly	Senior Programs Manager	1092	13,75
Amanda Prud'hon	International Technology Center Director	973	14,125
Jean-Pierre Lerisson	Electronic Design Manager	932	8,5
Abderrahmane Benaddi	Vice President Sales Effectiveness	832	8,5
Total		18 677	

Le Conseil d'administration
Le 23 février 2022